

ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR FEG

Scrutin du 10 au 12 décembre 2024

Collège C : Personnels BIATSS

Sièges à pourvoir : 4 titulaires

Liste L'Union fait la FEG

Présence d'une profession de foi

- 1- PERNOT Chantal**
- 2- MARROCCO Guillaume**
- 3- DA SILVA OLIVEIRA Espérance**
- 4- BAILLON Mathilde**

**Election des membres du Conseil de la Faculté d'économie de Grenoble (UFR)
Du mardi 10 décembre au jeudi 12 décembre 2024 (vote électronique)
Collège C – Personnels BIATSS**

La Faculté d'Économie de Grenoble est partie prenante de la vie de l'Université et a un rôle à jouer tant en matière d'enseignement et de recherche, qu'en matière de gestion des personnels qui lui sont rattachés.

Le conseil d'UFR est un organe délibératif et décisionnel. Il est la seule instance habilitée à prendre des décisions au sein de l'UFR.

Sa compétence est de :

- Désigner le directeur de l'UFR
- Elaborer et modifier les statuts, les règlements d'études
- Définir la politique générale (budget, emplois etc.)
- Garantir l'exécution des missions définies dans les statuts

Les personnels de l'UFR Faculté d'économie de Grenoble seront amenés à élire, du mardi 10 décembre au jeudi 12 décembre 2024, les nouveaux membres au Conseil de l'UFR pour un mandat de 4 ans.

Nous avons eu à cœur de vous représenter au mieux, personnels BIATSS (titulaires et contractuels) de la Faculté d'Économie et des laboratoires du BATEG au Conseil d'UFR et auprès de la direction quand vous nous avez sollicités.

Nous vous proposons de vous représenter pour un nouveau mandat afin de continuer à servir l'ensemble des personnels, autant le personnel de la faculté que celui des laboratoires. Pour ce nouveau mandat notre équipe accueille deux nouveaux personnels.

Nos propositions :

- Participer à tous les conseils d'UFR,
- Faire remonter au conseil de la Faculté ou à la direction (en fonction de ce qui est le plus pertinent) toute demande collective qui vous préoccupe,
- Répondre aux questions qui pourraient émaner suite à la publication des relevés de décisions transmis par la direction de l'UFR au terme des conseils,
- Faire des réunions en présentiel si nous disposons d'informations importantes ou à la demande des personnels, et fournir un compte rendu dans les meilleurs délais dès lors que nous aurons obtenu l'autorisation de diffusion (direction FEG et/ou après vote du compte rendu CUFR),
- Être disponible pour nous entretenir avec vous si vous avez des remarques, interrogations, réflexions ou problèmes, en toute confidentialité,
- Représenter et défendre vos intérêts en toute transparence.

Soucieux de l'intérêt collectif et conscients des enjeux de la fonction de représentant, soyez assuré(e) de notre engagement auprès de l'ensemble des personnels, pour la durée de notre mandat.

Nom, Prénom des candidats : **Liste L'Union fait la FEG**

PERNOT Chantal

MARROCCO Guillaume

DA SILVA OLIVEIRA Espérance

BAILLON Mathilde